

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

**Abonnements**

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31  
COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande d'adresse

**Rédaction & Administration**  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RECLAMES 3° page ( — d° — ).....	2 fr. 50
» 2° page ( — d° — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

### LES ÉVÉNEMENTS

La publication récente du nouveau livre de M. Raymond Poincaré, « l'Union Sacrée », est une occasion de vérifier nos impressions de juillet 1914. Les pièces versées aux débats par l'ancien Chef de l'Etat confirment bien que la France n'est pas coupable de la guerre et que la neutralité lui était impossible. Pendant que les Soviets feignent, à Genève, de réclamer le désarmement universel, complet et immédiat, ils préparent, à Moscou, une armée et passent en revue leurs forces de guerre.

La publication du récent livre de M. Raymond Poincaré, « l'Union Sacrée », ramène la pensée aux sombres jours de juillet 1914. C'est une occasion de vérifier nos impressions d'alors et de nous rendre compte si elles nous ont trompé.

Durant ces heures d'angoisse nous n'avions peut-être pas la liberté d'esprit qu'il faut pour apprécier, raisonner et juger. Nous étions ballotés et emportés par les événements qui nous poussaient à la guerre comme un courant pousse à l'abîme toutes sortes d'épaves entrecroisées et heurtées !... Comment réfléchir et examiner dans ces conditions ? Et qui sait si on n'en a pas profité pour nous duper par une atroce comédie ? Nous avons cru vraiment que notre pays était innocent de l'effroyable crime qui se préparait. Nous avons été convaincus qu'il n'avait le choix qu'entre la lutte et la mort. L'Allemagne, déchirant ce fleau sur le monde, nous est apparue comme un monstre que nous regardions avec une inouïable sensation d'horreur et de dégoût.

Tout cela était-il juste ? Et n'y a-t-il rien à réviser dans ce jugement ? Voilà les réflexions qu'éveille la lecture du livre de M. Poincaré. Et de sang-froid, avec la perspective que donne le recul du temps et l'apaisement des haines que donne la défaite du coupable, on est en mesure de déclarer que ces impressions ne nous trompaient pas. L'esprit critique le plus soupçonneux et le plus maveillant ne trouverait pas dans ce procès une charge contre la France. Les pièces honnêtement versées au débat par l'ancien Président de la République établissent que le Gouvernement français a fait tout ce qu'il était possible pour empêcher la guerre.

Au sujet de ce livre, quelques-uns se sont demandés si la mobilisation russe, ordonnée après celle de l'Autriche, mais sans que la France en ait été préalablement informée ne pouvait pas dispenser celle-ci de l'obligation d'alliance...

La question est sans intérêt, métrorspectif ! Si la France, profitant de cette excuse, avait abandonnée la Russie, elle eût durement expié cette vilaine action. Car aussitôt réglé le compte des Russes, c'est contre nous que l'Allemagne et l'Autriche unies se seraient retournées. Et contre nous tout seuls !... Ainsi, nous n'aurions pas évité la guerre. Nous aurions préparé et un peu mérité, notre désastre...

Mais, même sous cette forme, cette hypothèse est inadmissible, puisque la neutralité nous était interdite. On sait, en effet, par les Mémoires de M. de Schoen, que l'ambassadeur du Kaiser à Paris avait reçu des instructions prévoyant le cas où la France se serait déclarée neutre. Il devait alors exiger des garanties. Et ces garanties, ce n'était rien de moins que la remise immédiate aux Allemands des régions fortifiées de Toul et de Verdun !...

Non, décidément, on ne peut imputer à la France aucune part de responsabilité dans cette guerre et cela est vrai d'une vérité si éclatante que beaucoup d'Allemands en conviennent déjà.

Pendant que les délégués soviétiques proposent sans rire à Genève le désarmement total, universel et immédiat ; pendant qu'ils réclament la suppression radicale des flottes et des armées, le Gouvernement communiste se livre à Moscou à des parades mi-

litaires. Et nous en trouvons le récit dans leur journal officiel en France, dans l'Humanité.

Savourez, par exemple, le morceau suivant. Nous vous dirons après qui en est l'auteur.

« Coiffés de bleu, coiffés de vert, coiffés de rouge, coiffés de noir ou « casqués de bourguignottes grises, les régiments d'infanterie défilent « au pas redoublé devant le manuscrit de Léline, derrière les étendards, pesants, bien vêtus, bien armés, bien nourris, Hourrah ! Vive l'armée rouge !

« Voici la flotte ! Le régiment des fusilliers marins venus de Cronstadt ! Hourrah !...

« Voici l'artillerie ! Des canons de campagne aux obusiers. Le roulement des caissons sur le pavé inégal rejoint le roulement des applaudissements. Vive le son, vive le son des canons !

« Silence, puis trompettes et charge !

« Cimetière en mains, droits sur leurs étrières, leur manteau en peau de chèvre et le capuchon bleu au vent, sur leurs petits chevaux qui semblent mordre l'espace, les cavaliers caucasiens du drapeau rouge galopent au ras du pavé.

« Hourrah ! Hourrah ! Hourrah ! « Le géant qui les commandé saute de son sabre — or et acier — tandis que de vieux partisans à barbe blanche, chargent pèle-mêle à leur tour !

« Flamme bleue, flamme rouge, flamme noire aux lances, voici maintenant, suivie par les voitures légères qui portent les mitrailleurs, des trées par trois chevaux en éventail, la cavalerie de Boudiennikov !... »

La citation est un peu longue. Mais elle en vaut la peine. Car ce morceau paru dans l'Humanité a pour auteur le « camarade » Vaillant-Couturier lui-même.

Son enthousiasme débordé à la vue de ces troupes terriblement disciplinées. Il n'est plus question de « soudards », de « brutes galonnées », la discipline n'est plus un « esclavage » et le drapeau n'est plus une « loque ». L'antimilitarisme ne se contente plus devant cette parade militaire. Les « hourrahs » lui sortent du cœur et il trouve ce cri pour exprimer son admiration : « Vive le son du canon !... »

Vive le son du canon !... Voilà comme les « désarmeurs » de Genève préparent le désarmement et la paix à Moscou !...  
Emile LAPORTE.

### PEITITS MOTS D'ECRITS

#### ... DES POSSIBILITÉS DE LA T. S. F.

« Que peut la T. S. F. pour l'instruction, l'éducation et la distraction des foules ? » Telle est la question que nous pose, dans une nouvelle revue sans filiste, l'Hebdo, notre confrère Alt-Hérilier.

Je m'empresse de répondre que, pour la distraction du monde, elle peut beaucoup, sinon tout. Propagatrice à l'infini de deux bruits les plus intéressants : la musique et le théâtre. Elle apporte à la civilisation un admirable élément de joie artistique et intellectuelle. Cette diffusion de la mélodie et de l'éloquence à de folles distances du lieu précis où l'une s'épanche et où l'autre se déploie est, indéniablement, un merveilleux bienfait de la science appliquée. Quoi de plus miraculeux et de plus « distrayant », en effet, que cette possibilité donnée d'écouter les plus beaux concerts et les meilleurs discours, sans sortir de chez soi et sans bouger de son fauteuil ?

Pour ce qui est de l'éducation, je me réserve. L'éducation, selon nos grands-mères, était l'enseignement des bonnes manières, celles qui constituaient, pour employer un mot aussi périmé que la chose, la « distinction ». La « distinction » n'était pas proprement l'éducation mondaine, elle était, à côté, le cachet des personnes « bien élevées ». Encore une catégorie qui tend à disparaître. Or, pour être franc, je ne crois pas que la T. S. F. puisse conférer aux gens l'éducation qu'ils n'ont pas, et que la civilité perdue et non acquise jamais à ouïr un haut-parleur.

Quant à l'instruction, non. Je ne pense pas qu'on s'instruise, rien qu'en écoutant et en regardant. On s'instruit, en lisant et en regardant. Les sons sont trop fugitifs. « Les paroles s'envolent, les écrits restent ! » affirmait le vieux proverbe latin. « Ce qui entre par une oreille sort par l'autre ! » confirme un dicton de chez nous. Il ne faut pas trop

### Informations

France et Italie

Avant de partir pour Genève, M. Briand a tenu à signer avec l'ambassadeur d'Italie un « modus vivendi » réglant immédiatement, dans un esprit de cordialité, la situation réciproque des ressortissants et des sociétés de chacun des deux pays sur le territoire de l'autre.

Les conversations étaient, en effet, en cours depuis quelque temps, entre l'Italie et la France pour la négociation d'une convention d'établissement s'inspirant du désir réciproque de favoriser le développement des relations de sincère amitié qui unissent les deux pays. Le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Italie sont tombés d'accord pour ne pas attendre l'issue de ces négociations et assurer, dès maintenant, à leurs nationaux, tous les avantages d'une entente.

M. Briand à Genève

M. Briand est arrivé à Genève avec M. Loucheur. Il a eu une longue entrevue avec M. Paul-Boncour qu'il a vivement félicité de ses heureuses interventions à la Commission du désarmement.

Si Austen Chamberlain est arrivé dimanche matin. M. Briand a déjeuné avec Sir Austen Chamberlain. Les deux ministres des affaires étrangères ont profité pour passer en revue la plupart des questions qui retiennent en ce moment l'attention publique ; ils ont examiné notamment les problèmes importants dont le Conseil de la Société des Nations aura à connaître et notament le différend polono-lituanien. La présence à Genève d'une délégation de l'U. R. S. S. a naturellement l'occasion d'une conversation sur les relations entre les grandes puissances occidentales et la Russie des Soviets.

On dit à Genève que M. Briand ne se rendra pas à Rome.

#### L'affaire des faux titres

Le juge d'instruction a interrogé M. de Fallois qui a maintenu qu'il n'a été qu'un intermédiaire dont le rôle s'est borné à mettre en rapport l'ex-consul Pierre Lacaze et Simon Tovbini.

Lacaze était son vieil ami. Quant à ses relations avec Blumenstein elles commencent à proposer d'une commandite que ce dernier prêtera à M. de Fallois pour un garage d'automobiles.

Fallois affirme ne s'être douté de rien et regrette vivement sa négligence, maintenant qu'il sait en quoi consistent ces opérations.

L'enquête va entrer dans une phase particulièrement active et de nouvelles arrestations auront lieu dans les premiers jours de la semaine. Le mystère qui plane encore sur cette affaire sera complètement élucidé, non pas peut-être sans coup de théâtre. On saura notamment à quel chiffre précis s'élevait le montant des escroqueries ainsi pratiquées par Blumenstein et ses acolytes ; mais, d'ores et déjà il atteint le demi-milliard.

#### Inondations en Provence

On mande de Saint-Raphaël que la plupart des rivières ont débordé. Le Pont d'Alau, une grande longueur de la route nationale n° 98 et emporté le pont entre Saint-Maxime et Grimaud. La circulation est interrompue et les communications sont détournées par Saint-Pons. Un pont provisoire va être construit. Les chemins de fer de Provence ont arrêté la marche de leurs trains en cet endroit à la suite d'un éboulement de la voie.

Une trombe de grêle et d'eau s'est abattue la nuit dernière sur Avignon et le département de Vaucluse, accompagnée d'éclairs et de tonnerre. En certains endroits du département les rivières débordent.

#### Un rapide détail

Le train rapide Lyon-Grenoble, parti dimanche matin, à 4 h 25, de la gare de Perrache, a déraillé entre les gares de Saint-Quentin-Fallavier et de la Verpillière (Isère), à 1 kilomètre de la première station, au kilomètre 28.

Quatre voitures et le fourgon se sont renversés. L'accident s'est produit à 500 mètres de la gare de Saint-Quentin-Fallavier, à un endroit où la voie formait remblai et surplombait un ravin d'une hauteur de 4 mètres. Pour une cause encore indéterminée, les trois wagons de tête du convoi ont été précipités dans le ravin. La locomotive et le tender ont poursuivi leur route sur quelques mètres.

On signale trois blessés, dont un grièvement. Le chauffeur a des contusions.

médire des dictons et des proverbes, surtout quand ils s'accordent à travers les siècles. Ils sont la sagesse des nations, et, pour la plupart, des « pitites de vérité ». [De l'Avenir].

Louis MARSOLLEAU.

sans gravité. Les blessés ont reçu les premiers soins grâce à des ambulances arrivées en hâte.

Une équipe de sapeurs-pompiers de Lyon, immédiatement alertée et dirigée par le capitaine Delos, a procédé au débâlage de la voie.

#### Un caissier abattu

Samedi matin, à la Petite Rosette (Mosselle), à 5 heures 10, trois individus masqués ont attaqué le caissier des usines de cette localité, l'ont abattu à coups de revolver et lui ont enlevé une somme de 300.000 fr. qui était destinée à la paie des ouvriers.

Le caissier, M. Bell, comptait 42 ans de services. Il portait sur lui la paie des ouvriers de l'usine et était accompagné de deux autres employés lorsque l'attentat se produisit. M. Bell fut criblé de balles de revolver et mourut sur place. Ses deux compagnons purent s'enfuir.

Les 280.000 francs qui constituaient le montant de la paie, ont été volés par les bandits, dont on n'a aucune trace, mais qui devaient parfaitement connaître les lieux. En effet, l'attentat a été commis dans un endroit bien éclairé à l'électricité à 150 mètres de la gare des usines.

#### Les autonomistes alsaciens

M. Bauer, commissaire spécial, a arrêté, au moment où il tentait de franchir le pont de Kohl, en compagnie de deux autres hommes, l'ancien général de la « Wahreit », M. Baumann, récemment condamné.

Avec eux se trouvait Mme Kohler, femme d'un des chauffeurs du baron Zorn de Lutlach.

On se montre très discret sur le mobile de ces arrestations.

#### Le désastre algérien

M. Bordes, gouverneur général de l'Algérie, a présidé la séance du Conseil supérieur du gouvernement, afin de consacrer les renseignements sur la situation dans les régions sinistrées et prendre les premières décisions touchant l'organisation des secours.

Il semble que le chiffre total des dégâts reste approximativement de l'ordre de 600 millions.

### EN PEU DE MOTS...

— M. René Besnard, ambassadeur de France, quittera Rome jeudi. M. de Beaumarchais, son successeur, arrivera prochainement.

— Un vapeur norvégien a fait naufrage près de Palma. L'équipage a pu être sauvé.

— Un mineur de Saint-Etienne, Vincent Tuboliki, a tué sa femme à coups de revolver et s'est ensuite pendu.

— Une crise industrielle très grave sévit en Australie où le chômage prend de terribles proportions.

### NOS ÉCHOS

Depuis qu'il en est l...

Depuis qu'il est de l'Académie, M. Abel Hermant tente de couper les ponts entre lui et les jeunes camarades qui l'ont trop souvent compromis.

On ne le rencontre plus parmi les tavernes où il aimait dîner, ni dans les bars où il goûtait volontiers aux boissons américaines. Il varie ses plaisirs et leur donne un tour plus en rapport avec l'habit vert.

Mais, parmi les amis délaissés, il en est qui ne sont pas contents. L'un d'eux se trouvant, par hasard, nez à nez avec lui, ne se gêna pas pour lui reprocher son lâchage.

— Non, ce n'est pas un lâchage, lui répondit M. Abel Hermant. Mais, que voulez-vous, je dois faire quelques concessions à mes confrères de l'Institut.

— Concession perpétuelle, alors, puisque vous voilà immortel, ronchonna le camarade.

Et il quitta l'auteur des *Coupière* en grognant :

— Ah ! la ! la ! mince de cimetière ! Intériorité que, au concept, ne plut guère au nouvel académicien.

#### Politesses et promesses.

A propos de la dernière élection à l'Académie, des Académiciens parlaient, l'autre soir, dans un salon, des visites que leur faisaient les candidats et de leurs démarchés et de leurs intrigues.

— Même quand on leur a promis sa voix, gémissait M. Lavedan, ils insistent. Il n'y a rien de plus terrible que ces gens qui, dans une promesse, me voient jamais qu'une politesse.

— Pardon, interrompit Maître Henri Robert, il y a ceux qui, dans une politesse voient une promesse.

#### Le public au théâtre.

Mlle Lucie Nobert aime à évoquer ses débuts, au vieux théâtre Montmartre, lorsqu'elle jouait, aux côtés de sa maman, les drames de l'ancien répertoire.

— Une fois, racontait-elle, on donnait *Les deux Orphelines*. J'étais une

### A TRAVERS « DESTINS HORS SÉRIE »

Nous avons ouvert avec un sentiment de méfiance le dernier livre de M. de Monzie, « Destin hors série ». Fervent de l'organisation des masses, nous croyons à la puissance syndicale, et que de l'anonyme action syndicale, et que la complexité des problèmes modernes sera résolue par le groupement méthodique des professions, des intérêts et des demandes ; nous avons professé jusqu'à ce jour que l'individu n'est rien et ne peut rien, et que la vie sociale, économique et politique réunies, se résume, ou doit se résumer, à la mécanique, plus ou moins harmonieuse, des rouages divers mais dépendants qui la composent.

Quelle place peut tenir la force individuelle, c'est-à-dire l'exception et l'imprévisible, dans la marche d'une société où la perfection serait une Taylorisation complète, si ce n'est celle d'un élément de perturbation ?

En nous avons cependant ouvert le livre. Entraînés par la vitesse haletante des phrases, qui vous laissent sans répit, le vol bourdonnant d'abeilles que sont les images, les traits, les mille idées et les suggestions sans nombre de M. de Monzie, nous sommes restés dans une tranquille méditation, devant l'exposé de cette pensée, unique et simple. Elle se synthétise avec éclat, dans cette formule que se trouve au début du chapitre sur Stambouliski : « La révolte des corporations ne se passe pas du concours de l'esprit ».

Tout la philosophie de M. de Monzie, nous la trouvons dans cette phrase, nette comme une médaille, — et toute sa dévotion de spiritualiste ardent.

Il y a déjà longtemps de cela, nous la lisons dans son premier livre ; elle n'y était qu'adoucine d'obédience démocratique.

« Quel doit être, en effet, l'objet d'une « mystique républicaine ? Étayer le paroxysme, essentiel à notre démocratie et irréligieuse, d'un individualisme dont « le plus haute joie et la noblesse so- « creme consistent à s'immoler soi- « même au bien public. »

Et nous sommes certains qu'aujourd'hui encore cette servitude au bien public M. de Monzie ne la renie pas.

Sur le plan de la métaphysique, et à notre époque, la Préface des « Destin hors série » étonne, comme la préface de Cromwell. Elle est en réaction vive contre le classicisme. « La psychologie de la grande guerre a été dominée par l'appéhension des grands hommes. »

Nous nous permettons d'ajouter : et aussi la psychologie de la démocratie dont la genèse depuis le Comité de Salut Public. C'est ce que n'admet pas l'intelligence de M. de Monzie, si éprise de réalité, si éprise de netteté, qu'elle ne peut se mouvoir dans la poussière des dogmes, ou le mensonge des formules usées. « Les peuples d'Europe sont tenus, dit-il ailleurs, par un vieil idéal à des généralisations caduques. » On a trop confondu jusqu'ici le démocrate et le démophile, il se peut-être sage de définir les termes avant de discuter des choses.

M. de Monzie connaît sa langue ; il a le goût des termes clairs, étroitement juxtaposés à l'idée. Il ne se satisfait plus de celui-là, voilà tout. Est-ce à dire qu'il est moins démocratique ? Rien dans la vie de M. de Monzie, rien dans son livre ne permet de le supposer. — M. de Monzie a l'amour, le besoin de la justice.

Il prit parti tout de suite, dans une affaire qui fut un critère, et à un âge où il n'est pas permis de se tromper sur la générosité.

Il aime le peuple, le vrai peuple, il se sent tout près de lui ; et s'il ne croit peut-être pas à la métaphysique du progrès, il proclame la vertu du mouvement, cette forme brutale de la justice terrestre. Au surplus dans son interview qui pourrait être adjoint aux « Destin hors série », il prend soin d'expliquer que « le Roi de l'Action française » est le prototype de l'es qualité pour qui l'on réclame « la confiance *in abstracto* en

des petites malheureuses, maman était la Frochard. Au cours d'une scène où l'horrible mégère me martyrisait, une voix me lança des galeries : — Eh ! la mère, F... z'y donc sur la gueule, à c'te vieille bête !

Aussitôt une autre voix répliqua : — Voyons, Polyte, t'y penses pas... All' peut pas. C'est sa mère. — Hélas, ajoute l'excellent artiste, avec les pièces modernes nous ne connaissons plus ces joies-là.

#### La preuve irréfutable...

Deux bohèmes, qui savent à quoi s'en tenir réciproquement sur leur degré de soivabilité, passent devant une petite boutique de tailleur.

— Tiens, s'écrie l'un d'eux, c'est là que je me fais habiller.

Le tailleur, qui se précipite vers lui, se retourne et dit à son voisin : — Ça va, ça va, c'est un bon client. — Tiens, s'écrie l'autre, c'est là que je me fais habiller.

Le tailleur, qui se précipite vers lui, se retourne et dit à son voisin : — Ça va, ça va, c'est un bon client.

### LES LIVRES QUI FONT PENSER

vertu d'une fiction traditionnelle ».

C'est, vous le comprenez bien, est *in abstracto* qui révolte son esprit avide de concret. Et ce républicain hardi ne reproche à notre démocratie satisfaite, que d'être une copie à peine dégradée de cet abstrait type et rituel. Il n'y a rien là qui puisse surprendre ceux qui sont à l'avant-garde du mouvement social ; ce mouvement social, accentué à une vitesse de vertige, dans notre monde inquiet, et où chacun doit prendre la file sous peine d'écrasement, les masses seules, sans conducteurs et sans animateurs, sont-elles capables de le suivre ?

M. de Monzie répond : non. Sous des modes divers, avec Sun-Yat-Sen, qui réveille la Chine endormie, pour l'entraîner dans un mouvement avec conséquences incalculables, avec Mussolini qui excite d'un verbe théâtral son peuple bien en main, avec Primo de Rivera, qui réorganise l'Espagne, sous la plus discrète des autorités, c'est toujours l'individu-chef, c'est-à-dire l'intelligence, qui règle, rassemble, dirige la masse éparpillée et ravie. Le Marxisme lui-même, cette négation de l'individu qui touche à l'absolu, pour en arriver au déterminisme social le plus mécanique, n'en serait-il pas encore dans le Laboratoire Russe, à épiloguer sur « l'exercice du pouvoir » ou la « prise du pouvoir » sans le sombre génie de Léline ? « La décision est un fait individuel, non un produit collectif », dit M. de Monzie, et rassurez-vous, ce ne sont pas là les premiers mois d'une proclamation dictatoriale, mais il a fallu à l'auteur des « Destin » une singulière originalité, et surtout une ferme résistance de pensée pour en arriver à de telles conclusions.

Si l'on veut comprendre l'œuvre politique et les écrits de M. de Monzie, il faut d'abord reconnaître que la caractéristique de son intelligence est d'être simple, d'une simplicité presque linéaire et géométrique. Ceux qui le croient changeant, compliqué et divers, sont victimes dans l'illusion d'optique. La simplicité dans le chaos paraît toujours étrange. L'intelligence d'ailleurs est obligatoirement simple : sa fonction est de choisir, de clarifier, d'élucider la complexité des apparences à l'unité du réel. La sensibilité de M. de Monzie est prodigieusement aperceptive, son imagination est riche d'hypothèses et de solutions ; mais son intelligence qui choisit et qui décide est claire et simple dans ses desirs et dans ses moyens. Il a l'horreur des apparences, des opinions faites, des « es qualité », comme il le dit lui-même ; il a non seulement le goût, mais le besoin de la clarté et de la réalité. Un exemple de ses méthodes, nous permettra plus facilement de comprendre.

Le rétablissement des deux ambassades Vaticane et Soviétique est une de ses opérations les plus discutées et les plus superficiellement contradictoires. Elle peut se schématiser cependant, en une formule de théorème :

I. — La France doit être présente partout.

II. — Un centre d'influence et d'influence mondiale : le Vatican.

III. — Un centre d'effervescence politique, de renaissance industrielle et économique : la Russie.

IV. — Il faut que la France soit représentée à Rome et à Moscou.

Pour M. de Monzie, l'intérêt de la France, bien compris, amène logiquement cette décision. Il ne s'embarrasse pas de l'accessoire. Il n'est pas effrayé par les fantômes. Et il ne doit pas être surpris que les mêmes qui applaudissent au rétablissement des relations avec le Saint-Siège, s'indignent de la reprise de contact avec les Soviets, la réciproque étant d'ailleurs exactement vraie.

N'est-ce point que les uns et les autres s'obscurcissent de préoccupations étrangères au problème ?

Paul GARNAL.

(Lire la suite en deuxième page)

L'autre hausse les épaules et avec un sourire indéfinissable : — Ne m'en raconte pas, mon vieux, si c'était ton tailleur, tu ne passerais jamais devant son magasin !

« Au plus grand poète de l'Italie. » Mais le prince Montenevoso refusa la missive : — Si elle était pour moi, dit-il, elle porterait : « Au plus grand poète du monde. »

#### Poésie et modestie !

Dans sa propriété de Gardone, Gabriele d'Annunzio reçut ces jours derniers une lettre arrivant d'Amérique. L'enveloppe portait cette singulière adresse :

« Au plus grand poète de l'Italie. » Mais le prince Montenevoso refusa la missive : — Si elle était pour moi, dit-il, elle porterait : « Au plus grand poète du monde. »

« Au plus grand poète de l'Italie. » Mais le prince Montenevoso refusa la missive : — Si elle était pour moi, dit-il, elle porterait : « Au plus grand poète du monde. »

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

Les livres qui font penser

## A travers « Destins hors série »

Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page

La Philosophie sociale des « Destins hors série » ne contredit pas la mystique de son premier livre « Aux confins de la Politique », ni sa foi républicaine en la démocratie.

Mais Isez, Cadurciens, mes amis, « Les Destins », le théâtre individualiste de la Préface est illustrée de vies pittoresques et exceptionnelles. Le style est étonnant. Tantôt il éblouit et déconcerte, trop gonflé d'idées, trop pressé de suggestions, puis il se défile avec élégance, s'attendant à s'élever, suivant les qualités du sujet ou l'émotion de l'auteur.

Vous y verrez M. Caillaux, entré en capitaine d'aventure, jouant avec une couronne de carton, et sortant comme un « bourgeois tiède » et dit ce pauvre Jean Pellerin. — Il se dégonfle en trois gémissements. « Caillaux a été con-dammé », parce qu'on l'a comparé à « Catilina » — quelques-uns dont le fus, en prenant le parti de Caillaux, « croyaient prendre le parti de Catilina « contre Caton et Ciceron ». — Caillaux n'était pas Catilina, il l'a d'ailleurs prouvé. « L'histoire de la dictature de Primo de Rivera, pourrait être un conte dans la manière de Voltaire.

Vous trouverez enfin une étonnante vie de Stambouliisky.

Ici, M. de Monzie abandonne l'objectivité. Sa sympathie pour le dictateur paysan « giclé » de tous les mots. C'est probablement que, au-delà l'aventure bulgare, l'auteur se sollicite par d'autres préoccupations, et attendri par de plus proches sympathies.

M. de Monzie est agrarien. Il croit à la Force paysanne, à la vertu paysanne, mieux à la finesse paysanne. Ce politicien épris de réalisations considère peut-être que pour d'autres catégories sociales, il y a un temps d'arrêt, où son activité n'aurait plus de quoi se satisfaire. Mais les « Jacques », le Jacques éternel, sacrifié, naïf, courbé, ne manifestant son impatience que par des sursauts espacés de révolte ; il prend conscience de lui-même, il commence à savoir ce qu'il veut ; les moyens que jusqu'il a abandonnés à d'autres, il les voit à portée de sa main. « L'Union fait la Force » est la formule des Syndicats, mais l'Union est d'autant plus forte que les Syndicats sont plus nombreux. Il se sait le producteur vrai, le seul en dernière analyse indispensable. — Pourquoi n'aurait-il pas sa place non seulement dans la distribution des charges, mais dans les Conseils de la Nation ?

Comment voulez-vous qu'un esprit aussi apercé de l'Avenir que M. de Monzie ne soit pas depuis longtemps déjà au courant de la profonde agitation agraire qui est bien près d'éclater à la surface ? Et il termine l'odyssée douloureuse de ce Jacques supérieur que fut Stambouliisky, par ces paroles où perce ou ne sait quelle mélancolie ou quel espoir : « Dans l'histoire, les Jacques ont souvent réagi ; pour la première fois grâce à ce père vigoureux, les Jacques ont gouverné à leur tour. Ce fut une aventure, mais ce pourrait être un leçon. »

Cette chronique n'était déjà trop longue, nous voudrions parler de tous les autres chapitres du Livre. Il est difficile de passer sous silence : Jabotinsky, ou le conquistador de la terre promise, Pages lucides et passionnées, et si près de nous qui sommes des « Nazariens » toujours hantés par l'étrange destinée hébraïque.

Nous n'avons aucune surprise que Léline, Mustafa Kemal et surtout Mussolini soient omis dans ce livre. L'auteur nous en donne la raison, avec modestie ou indifférence. Mais il nous aurait été infiniment agréable, pour la joie de notre esprit, d'y rencontrer une douce et très haute figure, et celle-là bien exactement « Hors Série ». — Nos lecteurs nous excuseront de ne pas l'indiquer. Le jour viendra, sans doute, où un livre entier sera consacré à elle seule. Il faudra qu'il soit écrit avec tendresse et dévotion.

Un autre nom vient naturellement sous notre plume cadurcienne. Nous ne voulons pas reprendre toute la vie et la pensée de M. de Monzie, mais simplement dire, sans croire manquer à ses honorables prédécesseurs, qu'ici, à Cahors, il a été vraiment un Maire « Hors Série ».

Dans le petit champ d'observation qu'est l'administration d'une petite ville, et que nous avons tout près de nous, nous essayerons peut-être de démontrer plus tard l'action originale et bienfaitrice de « l'Individu ».

Sur ce dernier mot, nous laissons la porte ouverte à toutes les réflexions.

Paul GARNAL.

## La Grappe du Querzy

### MATINÉE DE GALA

Comme les années précédentes, la Grappe du Querzy donnera, à l'occasion des fêtes de Noël, dans la salle du Palais des fêtes, 195, rue Saint-Martin, sa matinée de gala en l'honneur des petits grappistes. Cette fête aura lieu le dimanche 18 décembre.

Après le bal, le bon père Noël viendra, avec sa grande hotte faire une ample distribution de jouets et de friandises aux tout-petits.

Le conseil d'administration compte sur la présence très nombreuse de ses sociétaires. Il fera de son mieux pour procurer le plus de satisfactions aux enfants et à leurs parents.

Le prix d'entrée est fixé comme suit : sociétaires, 3 fr. ; non sociétaires, 5 francs.

Le Secrétaire : R. SOULÉ.

### Contributions Indirectes

M. Périé, ex-soldat au 9<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé commis de 3<sup>e</sup> classe des Contributions indirectes à Lambres (Pas-de-Calais).

## Pour l'Agriculture

### L'UNION DES RÉSINIERS dans le canton de Cazals

Les propriétaires-résiniers décident de former une Caisse de Crédit et une Coopérative de distillation.

Notre correspondant de Cazals nous écrit :

Dimanche dernier, à eu lieu à Fraysinet-le-Gélat, une réunion des propriétaires et résiniers du canton de Cazals ; cette réunion avait pour but de constituer une Caisse locale de Crédit agricole, et aussi et surtout, de faire avancer d'un nouveau pas et de mettre au point, la Coopérative forestière en projet depuis déjà quelques temps.

Avant de donner une description purement objective de cette réunion, disons tout d'abord que plusieurs autres assemblées des propriétaires-résiniers ont été tenues avant ce jour, au cours desquelles les données techniques et tous les éléments nécessaires, ont été, croyons-nous, fournis aux intéressés.

Il s'agit, en l'espèce, de tirer un meilleur rendement des produits résineux du pays, par la création sur place d'une usine de distillation fonctionnant sous la forme coopérative, et à laquelle tous les adhérents seraient tenus de livrer leur résine, au lieu de la livrer, comme jus qu'à ce jour, aux entreprises industrielles fonctionnant déjà en Dordogne.

Cette usine serait construite avec une subvention du Ministère de l'Agriculture, après étude par le Génie rural, avec une subvention du département, et un certain capital fourni par les coopérateurs eux-mêmes, sous forme de parts de 100 francs chacune, productives d'intérêt à 5 0/0, et bénéficiant en outre, en fin d'année, d'une ristourne sur les bénéfices de l'exploitation. Ces parts de coopération ont déjà été mises en souscription dans les diverses communes.

C'est dans la grande salle de la mairie et devant un nombreux public, que la réunion a eu lieu. M. Calmon, député, et conseiller général, qui est l'animateur du projet, a pris le premier la parole ; il a fait état des difficultés qui ont surgi, comme il est de règle, dans toute innovation : il y a eu des sceptiques, des indifférents, et aussi peut-être quelques opposants. Deux questions étaient posées, dit-il, qu'il fallait d'abord étudier et solutionner : 1<sup>o</sup> Y avait-il dans la région, assez de gemme à distiller, pour nécessiter la création de l'usine ? — Il a été établi que oui ; 2<sup>o</sup> Pourrait-on rassembler le capital nécessaire ?

Sur ce point, un premier effort a été fait, mais il est encore insuffisant puisque les souscriptions recueillies à ce jour ne s'élèvent qu'à 45.000 fr. environ. Il est indispensable que cette somme soit plus élevée, et M. Calmon estime que chacun des 250 adhérents devrait au moins verser 300 fr., ce qui ferait alors un premier capital de 80.000 francs environ, somme qui serait à peine suffisante pour gager les avances ou subventions de l'Etat et du département.

M. Calmon demande donc un nouvel effort ; il dit que chacun doit suivre et encourager ce mouvement coopératif, et souscrire en conséquence, sans plus de retard, afin d'arriver au placement rapide et complet de ce capital minimum.

M. Ferron, Ingénieur du Génie rural, et M. Peyssonnerie, Inspecteur du Ministère de l'Agriculture, ont ensuite pris la parole pour féliciter les agriculteurs de vouloir s'associer et se défendre, et ils ont assuré l'assemblée que le Ministère de l'Agriculture accordera la subvention aussi élevée que possible, et en rapport direct avec l'effort financier fourni par les coopérateurs eux-mêmes.

Ces divers orateurs ont été écoutés avec le plus vif intérêt, et fréquemment applaudis.

Le Conseil d'administration provisoire s'est ensuite réuni pour délibérer sur les voies et moyens d'arriver rapidement à une solution favorable. M. Gay, l'actif et dévoué directeur des Services agricoles, et M. Fos, directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole, ont ensuite fourni tous les renseignements nécessaires pour la constitution d'une Caisse locale de Crédit agricole, laquelle sera à la base de la Coopérative résinière ; ils ont démontré tous les avantages que les agriculteurs avisés peuvent retirer de ces Caisse de crédit, sous forme de prêts avantageux destinés à l'amélioration de leurs exploitations. Après leurs explications, la Caisse locale, qui était en sommeil depuis la guerre, a été reconstituée, et un nouveau Conseil d'administration a été désigné séance tenante.

### Votes de nos Sénateurs

Voici comment se sont répartis les votes de nos sénateurs.

Assemblée du 2 Décembre : Scrutin sur l'ensemble du projet portant annulation et ouverture de crédits supplémentaires sur le budget 1927.

Ont voté pour : MM. Fontanille, Loubet et de Monzie.

Le Sénat a adopté par 268 voix contre 17.

## L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE de Versailles

Comment le principal inculpé avait essayé de se débarrasser d'une cassette compromettante en la confiant à un Cadurcien de ses amis.

Jean-Louis Rougeayres, le principal inculpé dans l'affaire de l'espionnage de Versailles et ses 3 complices ont été interrogés par le juge d'instruction.

Tous les quatre ont fait des aveux complets sur les faits qui leur sont reprochés.

Les faits se seraient passés de la façon suivante : « Il y a 3 mois, il lisait, un jour, dans un café près de la Bastille, son journal, l'organe des Soviets en France. L'agent d'une puissance étrangère, qui n'a pu être identifié et qui a pris la fuite, ne douta pas, en voyant cette feuille que le consommateur était un antipatriote et après une entrée en matière banale, il lui demanda s'il ne connaissait personne qui pût, moyennant rétribution, lui procurer des ouvrages militaires inédits. »

« Rougeayres répondit affirmativement et peu après, il se fit remettre par l'intermédiaire de son ami Pilot, typographe, des documents imprimés à Versailles au Centre d'études d'infanterie et à l'Ecole militaire aéronautique où étaient employés comme typographes les deux autres inculpés, Pierre Ohpét et René Lemaire. »

Rougeayres remit 100 francs à Clépét pour avoir livré : « Attaque d'une localité » et à Lemaire 300 francs pour « Cours de S. F. militaire, Programme d'études des élèves officiers d'active, Cours des lieutenants de réserve et quelques études. »

### Une cassette à l'abri !

Mais Rougeayres comprenant la gravité de ses actes, avait pris un de ses amis M. Grèzes, employé des P. T. T. à Paris de lui garder une cassette à laquelle il tenait tout spécialement.

M. Grèzes, originaire de Cahors, et camarade d'enfance de Rougeayres accepta de rendre ce service auquel il n'attachait aucune importance. Mais lorsqu'il connut l'arrestation de Rougeayres et l'inculpation grave dont celui-ci était l'objet, M. Grèzes n'hésita pas.

Il s'empressa d'aviser la justice du dépôt de cette cassette que lui avait fait Rougeayres et de remettre la cassette dont Rougeayres avait gardé les clés et qu'on trouva sur lui. On saura bientôt ce que contenait cette cassette.

### Votes de nos Députés

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés.

Première séance du 2 décembre. Scrutin sur l'amendement de M. Ferdinand Morin demandant la réduction du chapitre consacré aux dépenses d'Etat-Major et des services généraux de l'armée. L'amendement était repoussé par le Gouvernement et la Commission.

A voté contre : M. Bouat. Absent : M. Malvy. Absent par congé : M. Calmon. L'amendement a été repoussé par 337 voix contre 173.

Deuxième séance du 2 décembre. Scrutin sur l'amendement de M. André Marty demandant la suppression du crédit consacré aux maréchaux de France. L'amendement était repoussé par le Gouvernement et la Commission.

Ont voté contre : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. L'amendement a été repoussé par 390 voix contre 127.

Scrutin sur l'amendement de M. Ducloux tendant à réduire le chapitre consacré à l'intendance militaire. L'amendement était repoussé par le Gouvernement et la Commission.

Ont voté contre : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. L'amendement a été repoussé par 342 voix contre 28.

Scrutin sur l'amendement de M. Simon Reynaud réclamant la réduction du même chapitre pour ajourner les périodes de réserves. L'amendement était repoussé par le Gouvernement et la Commission.

Absent : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. L'amendement a été repoussé par 325 voix contre 193.

Scrutin sur la motion communiste demandant le renvoi à la Commission du chapitre consacré à la solde de l'infanterie. La motion était repoussée par la commission et le Gouvernement.

Ont voté contre : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. La motion a été repoussée par 390 voix contre 135.

Scrutin sur l'amendement de M. Bizet tendant à réduire les crédits de

## CAHORS NOS BILLETS DE BANQUE

Il y a quelques mois, nous avons signalé dans ces colonnes, le bruit qui circulait dans nos campagnes que les billets de 20 francs n'avaient plus cours.

Nous avons, d'après une communication faite par la Banque de France, démenti formellement ce bruit que rien ne justifiait.

Tous les démentis ont été inutiles : le bruit continu à être répandu au point, qu'une fois encore, la Banque de France est obligée de faire la même déclaration qu'elle fit il y a plusieurs mois et qui est la suivante :

« La Banque procède actuellement au retrait des billets de 20 francs, c'est-à-dire qu'elle n'en émet plus et qu'elle conserve, pour les détruire, ceux qui reviennent à ses guichets. Mais cela ne signifie pas que les billets de 20 francs n'aient plus cours. Tout billet émis par la Banque est d'ailleurs remboursable par elle aussi longtemps qu'un particulier le détient. »

« Si l'on nous présentait demain un des premiers billets depuis longtemps retirés de la circulation, émis par la Banque en 1800, et qu'un collectionneur aurait pu garder, nous le rembourserions sans discussion à sa valeur nominale. C'est vous dire que le public peut utiliser comme par le passé tous les billets de 20 francs qui circulent. Nous n'en imprimons plus de nouveaux, mais c'est tout. »

« Quant aux billets de 50 francs, on n'envisage pas leur suppression comme on l'a aussi prétendu, mais le remplacement de l'actuel billet dont le modèle date de bien avant la guerre, par un nouveau en 7 couleurs, comme le billet de 100 francs. Cette modification, qui est seulement à l'étude, aucune décision n'ayant encore été prise, aura pour but d'augmenter les difficultés de contrefaçon de ce billet. »

Souhaitons que cette déclaration soit connue de tous, commerçants et particuliers, de façon que ne se renouvelle pas le refus opposé sur un de nos marchés, par une marchande d'accepter, d'échanger un billet de 20 francs.

Mais de pareils refus sont désagréables pour les ménagères qui les subissent et cela se conçoit !

L. B.

### Perdu, puis retrouvé

Nous avons conté la mésaventure survenue à un voyageur descendu dans un hôtel de notre ville, le jour de la dernière foire.

Son pardessus et son parapluie tout neufs ayant disparu pendant le repas, il fut fort dépité de trouver à leur place un vieux manteau et un riflard hors d'usage.

Il était naturel de croire à une substitution aussi volontaire qu'elle était avantageuse à son auteur. Et c'est ainsi que le fait fut interprété.

Empressons-nous de reconnaître qu'il n'en était rien. Aussitôt rentré chez lui, l'auteur de l'échange s'empressa d'en aviser le patron de l'hôtel et de renvoyer les objets.

Ainsi, tout est bien qui finit bien.

Société de Secours Mutuels des Instituteurs et Institutrices du Lot.

Le conseil d'administration de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot se réunira jeudi 15 courant, à Cahors, dans une salle de l'école communale, 10, boulevard Gambetta.

Les membres participants qui désirent solliciter un secours ordinaire ou extraordinaire de maladie sont priés d'envoyer d'urgence leur dossier au Président, M. Bories, instituteur à Larroque-des-Ares, par l'intermédiaire du délégué de leur canton.

### Le Bureau.

La Ste-Barbe a été célébrée dimanche, 4 décembre, à Cahors, par les sapeurs de la Cie de Cahors.

Elle fut fêtée avec éclat, en un banquet traditionnel qui fut servi à l'hôtel du Midi.

Les convives firent honneur au repas, par des toasts et des chansons au milieu de la gaité générale des convives qui se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.

### Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Jeanne-Marcelle Delfort, la charmante fille du sympathique distillateur de notre ville avec M. Fontanille, fils du représentant de commerce bien connu et petit-fils de M. Caminade, ancien agent-voyer de notre ville.

Aux jeunes et futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheurs.

Aviation. L'amendement était repoussé par le Gouvernement et la Commission.

Ont voté contre : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. L'amendement a été repoussé par 385 voix contre 28.

Scrutin sur la motion communiste tendant à réduire les crédits affectés à la gendarmerie. La motion était repoussée par le Gouvernement et la Commission.

Ont voté contre : MM. Bouat et Malvy. Absent par congé : M. Calmon. La motion a été repoussée par 388 voix contre 126.

## MORT DE M. HUARD

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de M. Huard, avoué, conseiller municipal, décédé après une longue et douloureuse maladie.

Depuis quelques semaines, les amis de M. Huard constataient avec peine le mauvais état de sa santé, mais personne ne croyait à un dénouement fatal aussi proche.

C'est avec stupeur que sa mort a été connue en ville où M. Huard, très connu, ne comptait que des sympathies.

Les membres du Barreau et les avoués de Cahors regretteront vivement la disparition de ce confrère aimable, accueillant, dont la compétence juridique était appréciée.

Le Conseil municipal de Cahors, dont M. Huard était membre depuis 1919 ressentira douloureusement le vide causé dans son sein par cette mort.

Tous ceux qui assistent aux séances de l'assemblée municipale avaient, depuis longtemps, reconnu les hautes qualités, l'autorité, le dévouement, le bon sens de cet édile très averti des affaires intéressant la cité.

La Caisse des Ecoles, notamment, perd en M. Huard, un de ses meilleurs, pour ne pas dire le meilleur de ses amis.

Ses appels répétés en faveur de cette œuvre qui rend de si grands services aux enfants de nos écoles, ses démarches continues pour obtenir toujours plus de concours, étaient toujours couronnées de succès. Et c'est ainsi que, grâce à M. Huard, cette caisse a atteint une prospérité longtemps inespérée.

Au surplus, c'était à la science juridique de M. Huard que ses collègues faisaient appel dans la plupart des affaires litigieuses que la ville avait à soutenir.

La mort de M. Huard a provoqué parmi tous ceux qui connaissaient cet homme si aimable et si bienveillant de bien vifs regrets.

Nous nous inclinons avec émotion devant son cercueil et nous prions Mme Huard, ses enfants et sa famille de vouloir bien agréer nos respectueuses et sincères condoléances.

Les obsèques du regretté M. Huard auront lieu jeudi, à 1 h. 1/2.

### Bal des Rois

C'est le jeudi 5 janvier prochain, dans la coquette salle du Palais des Fêtes, qu'aura lieu le Bal des Rois, organisé par notre excellente Société cycliste, le Vélo-Sport Cadurcien, qui renoue ainsi une de ses plus chères traditions.

On se rappelle sans doute le grand bal, donné il y a quatre ans, par notre excellent club doyen, qui remporta un succès fou.

L'année prochaine, ce bal sera agréé par l'élection de la « Reine des Sports », désignation qui sera faite au cours de la soirée, par un procédé aussi nouveau qu'original.

Le prix d'entrée au bal est fixé à Cinq Francs pour les jeunes gens. Les jeunes filles et leurs mamans seront gracieusement invitées.

On trouve des cartes chez MM. Duthil, coiffeur, rue Président-Wilson, Chabert, tailleur, et Baillaou, négociant en chaussures, boulevard Gambetta.

Un excellent orchestre jouera un répertoire choisi de danses modernes et anciennes et exécutera, avec un excellent jazz-band, les airs les plus entraînants de la danse nouvelle, le Kinkajou.

### Conférence au Théâtre

Samedi soir, 10 décembre, aura lieu au Théâtre municipal de Cahors, sous la présidence effective de M. Castanet, préfet du Lot, une conférence de propagande, faite par M. le Dr Bénéche, président du Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la Tuberculose sur « La Tuberculose et l'organisation de la lutte sociale contre la Tuberculose ».

Cette conférence, qui sera donnée par invitation, sera agrémentée d'un film, obligamment envoyé par le Comité National, et d'une partie concert. Nous donnerons le programme dans un de nos prochains numéros.

### Bal des Coiffeurs

Les ouvriers coiffeurs de la Ville de Cahors ont l'honneur d'informer la population que le bal parfumé qui avait été fixé courant janvier prochain, aura lieu le Mardi 13 Décembre.

### Vol

Plainte a été portée au Parquet par un propriétaire de Loubressac, M. Moussié, auquel il a été volé un joug et des roues de charrettes Brabant.

Une enquête ouverte par la gendarmerie de Saint-Céré a permis de pincer les auteurs du vol.

### Sous-Officiers rengagés

Le 9<sup>e</sup> d'infanterie est compris parmi les réformés dans lesquels il existe des vacances de sous-officiers rengagés.

### Marché du travail

La situation du marché du travail, dans le Lot, pendant la semaine du 21 au 26 novembre 1927, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 3 femmes. Interlocaux : 5 hommes, 2 femmes. En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 2 femmes.

## Pertes

Il a été perdu un sac à main d'enfant par Mme Bardin, rue Wilson ; un sac de sel par M. Pouget, à Arcambal ; un sac à main gris aux initiales H. B. par Mme Boulomié, rue Larroumet ; une chienne race briquet, par M. Puig, place du Marché.

## Trouvailles

Il a été trouvé deux cornes d'auto par M. Richard, Allées Fénélon ; une manivelle d'auto par M. Pégouric, à Bégous ; deux billets de banque de 5 fr. par M. Talaysat, rue Clémenteau ; un chien briquet, par M. Lacroix, à St-Henri ; un portefeuille usagé contenant une petite somme, par M. Reilhès, rue Pebray ; un chien épagneul par M. Cabridens, pâtissier ; un sac à main par M. Cocula ; une paire de lorgnons montés en or par M. Maisonneuve, facteur.

## Chronique des Théâtres

### Une revue de Jean Valmy

Les tournées Jean Valmy, qui ne peuvent plus compter leurs succès, vont nous offrir une nouvelle grande revue du célèbre auteur-directeur Jean Valmy, « Complet Partout ! », tel est le titre de cette œuvre amusante et exquise en un prologue et trois actes, où l'on applaudira une brillante piéçade de vaudeville. On y fêtera en effet l'extraordinaire comique Henri Busquet, les exquisites directes Montique Varny et Dolly-Lorlys, le comédien fantaisiste Robert Traber, le fameux danseur nègre Billy N'Diyé, les Frimousset's Gira, etc. 150 costumes des ateliers Sim, nous décoreront des maîtres Massies et Dubois permettront une mise en scène fastueuse. La revue « Complet Partout ! » sera jouée le mercredi 7 décembre, en soirée, au Palais des Fêtes. Il y aura foule.

## Les Sports

Avron Cadurcien vainqueur de Marenco-Chémolis Toulousain, par 8 points (1 but sur coup franc, 1 essai transformé) à zéro.

Ce fut une très belle partie, jouée par deux équipes animées du même désir de faire triompher leurs couleurs. L'enjeu était capital, le vainqueur participait aux poules de 3 du Championnat des Pyrénées 2<sup>e</sup> Série, qui doivent avoir lieu les 18 décembre, 8 et 22 janvier.

Cahors donne le coup d'envoi, avec le soleil dans les yeux. Les premières mêlées sont à l'avantage des Toulousains, nous sommes enfoncés, cela ne dure pas longtemps. Cahors réagit, serre les dents et les mêlées sont plus égales, ça joue avec cœur et le ballon sort pour nous : nos lignes arrière attaquent franchement. La défense toulousaine est serrée. On a la conviction que nos lignes arrière sont franchement meilleures que celles de Toulouse et que ce sont elles qui doivent nous donner la victoire.

Le pack d'avants toulousains travaille énormément, mais soit à la touche ou en mêlée, nos petits joueurs lui rendent sa tâche difficile, nous sommes pas sarcellés. Les plus lourds, Gayraud et Cie, sont descendus sans pitié et ne peuvent s'échapper.

Sur coup de pied à suivre, l'arrière toulousain, pourtant excellent, se fait bouler dans ses buts, car à Cahors on a suivi. Le coup franc nous est accordé pour tenu. L'essai était imparable.

Le but est réussi, Cahors 3 points. Durant cette première mi-temps, Cahors fournit une partie formidable qui soulève maintes fois les applaudissements du public montabanais, ce n'est pas plus de 20 minutes sur les buts toulousains sans pouvoir conclure. — A la reprise du côté de Cahors ça gaze moins, on ne suit pas. Avron Marenco se réveille ; bien enlevé par Gayraud, il part à l'assaut des buts « blanc et bleu » ; toutes leurs attaques se brisent sur une excellente défense de nos lignes. Rien ne passe.

Sur « sortie de mêlée, Dubernet tape à suivre, Labro ramasse et, dans son style impressionnant, va marquer entre les poteaux. L'essai est transformé. Cahors, 8. Marenco émusé se réveille, nous venons à nos buts, leurs attaques sont vite brisées et ne peuvent aboutir. Et la fin est sifflée sur ce résultat.

Excellent arbitrage de M. Liaunet de Moissac.

Considérations. — A Cahors, tout le quinze en bloc mérite des félicitations ; on joua avec cœur et une énergie qui nous valut la victoire. Sur leur en ligne arrière, le résultat aurait dû être concrétisé par plusieurs essais de plus. Les Toulousains, quoiqu'ils fussent pas et ne firent pas toujours ce qu'ils voulaient ; en mêlée nous émes plus souvent le ballon, ce qui permit à nos lignes arrière de faire une véritable partie de hand-ball qui ne ressemblait en rien à une partie de Championnat. — On peut dire sans avoir peur d'être contredit, que c'est bien la meilleure équipe qui a gagné.

L'Avron n'est pas mort. Vive l'Avron !

### A. S. P. O. de Cahors

Privée dimanche dernier de sa partie dominicale par un regrettable forfait de dernière heure, l'A. S. P. O. ne put que faire un petit entraînement qui, espérons-le, lui aura été profitable pour son match de dimanche prochain contre les redoutables « Cheminots Montabanais » à Montauban.

Le 9<sup>e</sup> d'infanterie est compris parmi les réformés dans lesquels il existe des vacances de sous-officiers rengagés.

le public est captivé par les matches du dimanche; celui du 4 décembre fut suivi par un public très nombreux. Le beau temps favorisait la rencontre du Club Athlétique Salviacois avec la Violette Luzéchoise. Beaucoup de soleil et beaucoup de promeneurs.

Par deux buts à zéro, Salviac l'emporta; la partie fut très disputée, pas de brutalités. On suit avec plaisir les progrès de l'équipe Salviacoise, qui pourra, et ceci soit dit sans forfanterie, défier les meilleures équipes de la région en fin de saison.

Nous avons en vue de beaux matches sur le magnifique terrain de sports de la Réquillou.

**Arondissement de Cahors**  
**Maxou**  
Carnel blanc. — On nous annonce le mariage de Mme Angèle Baiziat, Veuve Jean Tauriac, avec M. Marly Jules de Nuzéjols.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

**Cazals**  
Réunion de propriétaires-résidents. — Voir à la « Chronique du Lot ».

**Gougnouac**  
Subvention. — L'Association syndicale formée dans la commune de Gougnouac pour le chemin rural de Touron avait demandé à notre compatriote M. Jules Crabot, Directeur du cabinet du Président de la République, de faire hâter le paiement de la subvention départementale.

M. Louis Gélis, directeur de l'Association syndicale, vient de recevoir une lettre par laquelle M. Crabot est avisé que la somme de 7.000 fr. vient d'être mise à la disposition du Trésorier de l'Association.

**Luzech**  
Conférence. — M. Cambon, le distingué professeur du Lycée Gambetta, donnera, jeudi prochain, 8 courant, à 8 heures du soir, salle des fêtes, une conférence de propagande au nom du Comité national de défense contre la tuberculose.

Nous engageons vivement nos compatriotes à assister à cette intéressante causerie qui leur montrera la gravité du fléau qui décime notre race.

**Montcuq**  
Foire du 3 décembre. — Malgré la pluie qui est tombée durant toute la journée cette foire a été très importante.

Tous les marchés étaient convenablement approvisionnés et l'emplacement réservé aux marchands forains était complètement occupé.

Nombreux attelages bovins dont plusieurs de premier choix.

Grande quantité de veaux presque tous vendus.

Cours qui ont été pratiqués : Marchés aux bestiaux : bœufs d'attelage, de 4.000 à 6.000 fr.; vaches, de 3.500 à 5.500 fr.; génisses, de 1.500 à 2.500 fr.; taurellins, de 1.500 à 2.000 fr., le tout la paire, légère baisse sur cette catégorie.

Bœufs pour la boucherie, 3 fr. 60; vaches, 3 fr.; veaux de lait, de 6 à 7 francs; moutons gras, de 3,50 à 4 fr.; agneaux de lait, de 4,50 à 5 fr., le tout le kilo; moutons d'élevage, de 90 à 130 fr.; brebis, de 100 à 150 fr., le tout la pièce; porcelets, de 250 à 300 fr., pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille: poules, 4 fr.; poulet, 4 fr. 50; dindons, 4 fr. 50 à 5 fr.; canards, 5 fr.; lapins, de 2,25 à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo; pigeons, de 4 à 7 fr. la paire; œufs, 11 francs la douzaine; hausse de 1 fr. par douzaine sur le cours de la dernière foire.

Foies gras, 38 à 40 fr.; truffe, 10 à 12 fr., le tout le kilo.

Marché aux légumes: choux à planter, 8 fr.; le cent; oignons, 1 fr. 50; salades diverses, 0 fr. 50, le tout le paquet; choux pommés, de 1 fr. à 1 fr. 50; céleri, de 1 fr. 50 à 2 fr.; céleri-rave, de 1 fr. à 2 fr.; choux-fleur, de 1 fr. 50 à 2 fr.; salades diverses, de 0 fr. 40 à 0 fr. 50; poireaux, 0 fr. 10; gros radis noirs, 0 fr. 50; radis et navets, 0 fr. 15, le tout la pièce; petit radis roses, 0 fr. 25 à 0 fr. 50;

échalottes, 1 fr. 50; oignons, 1 fr. 50; salsifis, de 1 fr. 50 à 2 fr.; scorsonères, de 1 fr. 50 à 2 fr., le tout le paquet; carottes, 1 fr.; citrouille, 0 fr. 50, le tout le kilo; pommes premier choix, 2 fr. à 2 fr. 50, la douzaine; pommes ordinaires, 3 fr. 50, la mesure de 5 litres.

Gibier: lièvres, de 25 à 30 fr.; lapins, de 8 à 10 fr., le tout la pièce.

Halle aux grains: blé, néant; avoine, 45 fr.; maïs, de 55 à 60 fr., le tout les 50 kilos; châtaignes, 60 fr.; noix, 125 fr.; haricots secs, 110 fr., le tout l'hectolitre.

La prochaine foire qui est une des plus renommées, aura lieu le samedi 31 décembre prochain.

**Duravel**  
Le timbre anti-tuberculeux. — Samedi 3 courant, à 17 h. 30, M. le Maire réunit à la mairie, un comité composé de: M. le Curé, Mmes Prieur, Couderc, Clerc, Galassou, Cax, Valadié, Bordas, à l'effet d'organiser la vente du timbre anti-tuberculeux, aux conditions les plus rémunératrices, et à la suite de la conférence qui devait avoir lieu le lendemain, dimanche 4 courant, comme nous l'avions précédemment annoncé.

Duravel, sortant pour une fois de son torpéur ordinaire, avait pris dimanche un air de fête, qui favorisait un temps splendide.

À quinze heures, dans la salle des fêtes, et après une petite allocution de M. le Maire, qu'assistait MM. Cax, adjoint, Rougé Georges, Serres, Valadié, conseillers municipaux, la séance était ouverte par des souhaits de bienvenue à M. le Conférencier.

Ensuite, sur une estrade improvisée à cet effet, et artistement décorée, nos dévoués maîtres d'école (qui avaient sur la demande, un peu tardive, de M. l'Inspecteur d'Académie, rapidement préparé un petit concert récréatif, composé de chants, monologues, dialogues, récitations, couplets, dialogues, récitations, couplets, dialogues, etc.) ont fait exécuter une partie de ce programme avant la conférence, lequel a intéressé, comme la deuxième partie, et charmé au plus haut point l'auditoire très nombreux.

M. Cambon, conférencier, a pris ensuite la parole, donnant des détails et des statistiques sur les ravages occasionnés par la tuberculose, sur les origines de la maladie, sur les moyens de la prévenir, de la soigner, de la combattre; sur l'hygiène individuelle, l'hygiène des familles, des foyers, du dehors; sur la création des dispensaires, des sanatoriums; œuvre si bienfaisante, si nécessaire, si humanitaire entre toutes!

Enfin de la vente du timbre anti-tuberculeux, dont le produit doit être affecté à l'œuvre de défense contre ce terrible fléau.

Le distingué professeur du Lycée Gambetta, qui a fait appel à la générosité de tous, à la plus grande solidarité en cette belle circonstance nous a tenus sous le charme de sa parole moins longtemps que nous eussions voulu l'entendre, tant il intéressait le public.

À l'issue de la conférence, une quête faite par quatre charmantes jeunes filles accompagnées de cavaliers, a rapporté avec la vente des timbres à l'entrée et à la sortie, la somme de 337 fr. qui a été remise immédiatement.

Après la quête, la partie concert a été reprise, agrémentée d'un monologue, que M. Cambon, conférencier, a voulu adresser aux demoiselles présentes: « La légende de sainte Catherine » pour qu'elles en fassent leur profit.

Pour ne froisser la susceptibilité de personne, nous ne remercions pas individuellement; mais qu'il nous soit permis de rendre hommage au d'vouement, à la bonne volonté de toutes: maitresses, élèves, anciennes élèves, et de toutes les personnes qui ont apporté et prêté leur concours, et collaboré à la réussite de cette conférence-fête.

Nous devons aussi exprimer la surprise de beaucoup d'auditeurs, de constater l'absence, aux côtés de M. le Maire, de la plus grande partie des conseillers municipaux, et les regrets que ceux-ci n'avaient pu faire le moindre effort, pour assister à cette

réunion, dont le but est assez grandiose pour qu'il n'y eût à devoir signaler aucune abstention.

## Arondissement de Figeac

**Figeac**  
Avis aux contribuables. — Les contribuables qui peuvent avoir des observations à présenter ou des réclamations à formuler sont informés que M. le Contrôleur les recevra tous les samedis de 10 h. à midi, dans une salle de la Mairie.

**Pont Gambetta.** — Le public figeacois que passionne depuis longtemps et avec raison la question de l'élargissement du Pont Gambetta apprendra avec plaisir que les mêmes travaux qui ont été exécutés sur le côté Ouest et qui donnent de si heureux résultats seront effectués au côté Est, ce qui permettra une circulation plus facile aux abords du pont. Toutes les formalités ont été remplies, et les travaux pourraient commencer dès maintenant. Mais comme l'obligation de les interrompre surviendrait certainement avec la mauvaise saison, il a paru préférable d'attendre les beaux jours pour les pousser activement au moment opportun.

Cette opération de dégagement au débouché du pont jointe à l'observation stricte du sens unique dans la rue Gambetta fera disparaître tout danger d'accident dans ce quartier si intéressant. On ne saurait trop louer la Municipalité des mesures prises à ce sujet.

**Marché.** — Le marché de samedi dernier n'a pas eu l'importance habituelle, la pluie qui n'a cessé de tomber abondamment toute la journée ayant empêché beaucoup de personnes de la région de s'y rendre. Malgré cela, il y a eu une certaine quantité de denrées et les achats ont été faits très rapidement. Voici sa mercuriale:

Pommes de terre, 25 à 30 fr. l'hectolitre; œufs, 9 fr. 50, la douzaine; beurre, 15 à 16 fr.; poules, 9 fr.; poulet, 9 fr.; lapins, 4 fr. 50; canards 15 à 17 fr.; oies, 15 à 17 fr., le tout le kilo; pigeons, 7 fr., la paire; foies gras, 32 à 36 fr.; truffes, 18 à 20 fr.; lièvres, 12 fr., le tout le kilo.

**St-Céré**  
Rubgy. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Etat civil de novembre.** — Naissances: Delrieu Geneviève-Denise, boulevard Gambetta; Lasbordes Paulette-Marie, Faubourg Lascabanes. Mariage: néant. Décès: Delrieu Geneviève-Denise, 5 jours, Boulevard Gambetta; Lescure Marie, 72 ans, rue des Bouchers; Aurrissargues Jean-Pierre, 75 ans, Place Jean-Jaurès.

**Arondissement de Gourdon**  
**Gourdon**

Le timbre anti-tuberculeux. — M. Planacassagne, sous-préfet, avait pris l'initiative de convoquer pour le vendredi, 2, à 15 heures, à la mairie de Gourdon, les personnes qu'il croyait les plus susceptibles de promouvoir la vente du Timbre anti-tuberculeux, établi par le Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Avant répondu à cet appel: MM. Davidon, maire; Dalet et Fournier, Adjoints; Calvet, inspecteur primaire; Coulon, Docteur-Médecin; Mme Labrunie, dame-docteur d'hygiène; MM. Turban, percepteur; Blanguat, receveur des Postes; Bouygues, gérant de la Caisse d'Epargne; Aufrère, Delort et Lauré, négociants; Malbec Henri, agent d'Assurances.

M. le Sous-Préfet a exposé en quelques mots le but poursuivi par le Comité Central de cette œuvre, présidée dans le département du Lot par notre compatriote le D<sup>r</sup> Bénéch, professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux.

Il s'agit de la vente, dans la période limitée du 1<sup>er</sup> décembre au 5 janvier

d'un timbre spécial, sans valeur postale, représentant « Le baiser au Soleil ». Son prix minime de dix centimes permet à tout le monde de l'acheter et ainsi de procurer des ressources pour combattre le terrible fléau.

Des dispositions sont prises pour que cette vente ait lieu pendant la même période dans toute la France.

Le département du Lot et l'arrondissement de Gourdon en particulier se doit à lui-même, de ne pas rester en arrière dans cette manifestation de la plus haute portée patriotique et sociale.

Il convient donc de s'organiser, suivant les directives du Comité central pour assurer la vente de ce timbre dans toutes les écoles, les réunions, bals, banquets, manifestations sportives, théâtres, cinémas, les cafés, les hôtels, bureaux de poste, bureaux de tabacs, administrations publiques, chez les commerçants et les négociants, à la sortie des offices et sur la voie publique.

Les personnes présentes, chacune en ce qui la concerne, ont promis leur concours effectif.

La vente du Timbre anti-tuberculeux étant non seulement destinée à se procurer des ressources, mais aussi à éduquer le public, des conférences avec vues ou projections cinématographiques seront faites dans tous les cantons de l'arrondissement. Des conférenciers ont été spécialement désignés pour intéresser le public.

C'est ainsi que M. Cambon, le distingué professeur du Lycée Gambetta à Cahors, fera une conférence à la Mairie de Gourdon, le 18 courant, à 9 heures du soir. Il en fera une autre à Payrac et à Souillac. M. Laveyssié sera à Martel. MM. les docteurs Cambornac, Augé et Coulon sont désignés pour faire successivement des conférences à Salviac, Gramat, Vayrac, St-Germain et Lahastide-Murat.

On peut se procurer des timbres pour la vente chez M. Bouygues, gérant de la caisse d'Epargne désigné comme trésorier pour la commune de Gourdon.

Nous espérons que cet appel sera largement entendu et que chacun voudra y répondre avec l'empressement qui s'est manifesté dans les pays étrangers et qui ne doit pas laisser indifférents des Français dignes de ce nom.

**Etat civil du mois de novembre 1927.** — Naissances: Georges-Henri-Louis Gibart, à Cauczenille; Hugues-André Jardel à Labaurie-Petite; Julien Clavière à Résoules; Huguette-Elina Dublen à Fontenelle. Mariages: Marcel Palégie, cantonnier, 34 ans à Gourdon et Philomène Barla, s. p., 42 ans, à Gourdon; René-Joseph-Jules Lautié, peintre, 20 ans, à Gourdon et Irène Bouysson, s. p., 20 ans, à Gourdon.

Décès: Joseph Lhermine, condornier, 59 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville; Victorie Thoaven, s. p., 70 ans, Veuve Fourastié au Moulin-Bas; Violette Lasvignes, s. p., 79 ans, Veuve Coutie, au Castelat; Marie Delpech, s. p., 75 ans, épouse Caussat, à Costeraste; Jean Jauvion, cultivateur, 72 ans, à Malepique; Victoire Vincent, s. p., 77 ans, épouse Clavière, au Foiraill; Jean Blyat, cultivateur, 48 ans, à Costeraste.

**Martel**  
Foire du 3 décembre. — Abondamment approvisionnée en truffes; prix suivant qualité, 23 à 28 fr. le kilo.

Lièvres, 5 fr. le demi-kilo; grives, 3 fr. 50; merles et touts, 2 fr. la pièce; foies gras, 30 à 40 fr. le kilo; œufs, 9 fr. la douzaine; poulet, 5 fr. à 5 fr. 25; dindes, 4 fr. à 4 fr. 50 la livre; moutons gras, 4 fr. le kilo; noix, 130 fr.; seigle, 120 fr. l'hectolitre.

Porcs deux mois et demi à trois mois, 250 à 270 fr. pièce.

**Payrac**  
Conseil municipal. — Le Conseil s'est réuni, sous la présidence de M. le docteur Constant.

Il a été donné connaissance d'une communication de M. le Préfet du Lot

signalant la vente d'un timbre anti-tuberculeux et invitant les municipalités du département à créer pour la vente de cette vignette de deux sous, « Le Baiser au Soleil », un comité local de propagande. Le Conseil a promis son concours le plus entier. Il a décidé que des quêtes dévouées passeraient déposer des carnets de timbres à domicile, dans le bourg et les villages, le dimanche 18 décembre, jour où aura lieu une conférence, à 17 h., à la mairie, et il a désigné, pour contribuer au succès de cette journée, ceux à qui on ne s'adresse jamais en vain, avec un certain nombre de commerçants capables de bien patronner cette œuvre éminemment humanitaire, savoir:

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices, M. le curé doyen et Mme la sœur supérieure; MM. Georges Laboudie, Raymond Lérabbé, Charles Albareil, Alphonse Rossignol, Richard Escudé.

Cela fait, l'assemblée dresse la liste des répartiteurs pour l'année 1928. Cette liste comprend: Propriétaires habitant la commune: MM. Pierre Maury, Gérard, Francis, J.-B. Condamine, Richard Delpech, Jean Fresquet, Benoît Lombard, Léon Ladet, Léon Dissac, Augustin Poujade, Alfred Pachent, Pierre Thières, Jean Pugnet.

Propriétaires forains: MM. Mespoulet, à Nadaillac; Arteil, à Lamotte; Auricombe, à Reilhaguet; Maury, à Calès; Maury, à Loupiac; Moury, à Reilharguet; Guitard, à Reilharguet; Broc, à Fajoles.

Il a été procédé à la nomination des délégués chargés de l'établissement des listes électorales. Ont été élus: MM. Ernest Albareil, Paul Arteil et Henri Delmas.

Le Conseil s'est occupé de la répartition des fonds votés pour réparations aux chemins ruraux de façon que chacun reçoive quelque satisfaction.

**Salviac**  
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Dernière heure**  
La vie parlementaire

Dans les deux séances de lundi, la Chambre a continué la discussion du Budget de la Guerre.

De nombreux amendements communistes ont été déposés et repoussés. Ils tendaient tantôt à augmenter, tantôt à diminuer des crédits, tantôt à réclamer des suppressions.

Enfin, l'ensemble du budget a été adopté.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 6 décembre, 11 h. 10.

**M. DE MONZIE A BERLIN**  
Berlin. — M. de Monzie a fait à l'Université de Berlin une grande conférence qui a eu un très vif succès.

Elle a eu lieu devant plus de douze cents auditeurs.

Le conférencier a traité de « l'idée de paix dans la Littérature française ».

La Gazette de l'Allemagne du Nord écrit à ce sujet: « Nous regrettons amèrement de ne pas posséder d'aussi beaux orateurs que la France! »

**Mort d'un écrivain russe**  
Moscou. — L'écrivain Théodore Sollegou est mort à Leningrad après une longue maladie.

**A LA CHAMBRE**  
Dans sa séance de la matinée, la Chambre a abordé l'examen des Postes, Télégraphes et Téléphones.

M. Piquemal, communiste, se plaint que diverses revendications des employés des P. T. T. n'aient pas encore été réalisées.

M. Poincaré conteste les allégations de M. Piquemal et fait observer que des petits fonctionnaires ont reçu des

augmentations calculées au coefficient six, ou sept et quelquefois huit.

## Emprunt Serbe en Angleterre

Londres. — Dans les milieux financiers, on attend dans une quinzaine de jours la visite de M. Markovitch, ministre des finances de Yougoslavie pour entamer des négociations en vue d'un emprunt de 20 à 30 millions de livres sterling.

**L'espionnage soviétique en Suède**  
Stockholm. — Un jeune lieutenant suédois arrêté était en relations avec l'attaché militaire russe et il est inculpé d'espionnage.

**L'anticommunisme en Orient**  
Londres. — L'édition et la vente des journaux communistes sont interdites en Palestine.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame Veuve Pierre HUARD; Messieurs Claude et Jacques HUARD; Madame CARRÉ; Le Docteur et Madame Jean DOURNE; Mademoiselle Andrée DOURNE; Madame et Monsieur Gilbert DALAY-RAC; Mademoiselle Annette DALAYRAC; Mademoiselle Mathilde CARRÉ; Les familles LACAZE, DUHOUX et tous les autres parents ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Pierre HUARD**  
Avoûé  
Conseiller Municipal de Cahors  
Supplément du Juge de Paix  
Capitaine de Réserve  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Croix de Guerre

leur époux, père, gendre, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Cahors le 6 décembre 1927, dans sa 52<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Barthélémy, le jeudi 8 décembre à 13 h. 1/2.

Réunion à la maison mortuaire, 41, Boulevard Gambetta.

Il ne sera pas envoyé d'autre faire-part.

**L'appétit vous manque?**  
Achetez ce soir un flacon de Quinotone, pour 4 fr. 50; versez-le dans un litre de vin de table et vous obtiendrez un excellent fortifiant qui rendra à votre estomac fatigué son activité primitive. — Le flacon: 4 fr. 50.  
Pharmacie Orliac à Cahors.

**SOLDES**  
De Papiers Peints  
SOR André  
Rue du Portail-Alban

La CONFITURERIE du QUERCY  
demande ouvrières à domicile pour l'épluchage des châtaignes  
Se présenter: 4, rue de la Brasserie, Cahors

**AVIS**  
Le 17 Décembre 1927, à 14 heures, place Gambetta à Cahors, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente de 12 bicyclettes en bon état provenant du service de la gendarmerie.

**AVIS**  
Le 22 Décembre 1927, à 14 heures, caserne Bessières à CAHORS, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente d'objets d'habillement, de campement, de couchage et ameublement provenant du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

**Les Etablissements CAPDASPE & C<sup>o</sup> d'AGEN**  
ont l'honneur d'informer MM. les Automobilistes qu'ils viennent de créer une Succursale à CAHORS, Boulevard Gambetta (Angle rue Portail-Alban) où un spécialiste se tiendra à leur disposition. Tous travaux de rechange et vulcanisation des pneus et chambres à air. Réparations formellement garanties. Bonnes occasions.

Feuilleton du « Journal du Lot » 19

## ZYTE

PAR  
**Hector MALOT**

PREMIERE PARTIE  
X

Ces mots lui revenaient, s'imposaient à sa pensée, et machinalement, inconsciemment il se les répétait parce qu'il les avait entendus.

C'était ce théâtre qui lui avait manqué, et ce théâtre seul; à Paris elle serait une étoile; n'avait-elle pas tout pour elle: la jeunesse, la beauté, le charme, le talent?

Alors s'interrompant dans son évocation, il se demandait pourquoi cette impression justement était si vivace: n'était-il pas ridicule qu'il eût été touché à ce point par cette petite?

Il avait beau la chasser, elle revenait toujours, et une curiosité s'empêchait malgré lui à son esprit: s'était-elle? Il eût voulu que quelqu'un lui parlât d'elle, lui dit d'où elle venait, qu'elle était sa vie, ce qu'elle faisait en dehors du théâtre, ce qu'étaient ses parents.

Au château, il ne pouvait interroger personne, mais à Noisy il lui serait facile de faire causer des gens qui ne demanderaient pas mieux que de bavarder. Comme il avait constaté

le matin qu'un des chiens du chenil était menacé d'une maladie de peau qu'on pouvait arrêter en le soignant tout de suite il eût l'idée d'aller immédiatement chez le pharmacien de Noisy, faire faire une pommade dont Bachelot lui avait donné la recette; si le pharmacien ne savait rien de Zyte, l'augeriste chez laquelle il mettrait son cheval, et qui était une commère déléguée, pourrait le renseigner.

En arrivant il se fit indiquer la pharmacie où il n'avait jamais été.

— Je vais appeler mon mari, dit la pharmacienne en s'empressant.

Le fils Chamontain chez elle, quel était l'affaire! Cette pommade était-elle la raison vraie de sa venue? Et tout en lui offrant une chaise, elle l'examinait comme si elle avait une consultation à lui donner.

A ce moment le pharmacien entra, et Gaston lui expliqua ce qu'il désirait.

— Nous disions: soufre sublimé, carbonate de potasse, axonge, répondit le pharmacien, c'est ce que nous autres savants nous appelons la pommade d'Helmerich.

— Si vous voulez.

— Je vais vous la préparer; c'est l'affaire d'un instant.

Tandis que le mari mêlait ses drogues dans un mortier, la femme reprit la conversation.

— Et notre Zyte vous a-t-elle plu?

— Quel âge a-t-elle?

— Dix-huit ans. C'est une honnête fille; ils vivent tous en famille dans

leurs voitures, unis, heureux, malgré leur pauvreté. La mère remplit ses devoirs religieux et notre curé la tient en estime; il me le répétait encore dimanche dernier en me disant qu'il l'avait remarquée à la grand-messe. Il est vrai qu'elle n'a pas été élevée sur les planches. Sa famille était noble. C'est par amour qu'elle a épousé Duchatellier.

Sans prendre part à la conversation, le pharmacien continuait son opération.

— D'ailleurs, elle n'a pas que sa mère pour la surveiller, Joseph aussi fait bonne garde autour d'elle.

— Celui qui jouait Pierrot?

— Justement; il est amoureux d'elle, amoureux fou, et c'est même par amour qu'il reste dans cette pauvre troupe, car il vaut mieux que le théâtre de Noisy. Il voudrait l'épouser; mais Zyte n'y consent pas.

— Elle ne l'aime pas?

— C'est là une des raisons de son refus, mais elle en a d'autres encore. Le pharmacien avait fini d'emplier, de fecler, de cacheter, d'étiqueter son pot de pommade, il le présenta à Gaston, mais celui-ci, tout aux paroles de la pharmacienne, ne le prit point.

— Quelles raisons? demanda-t-il.

— Elle a de l'ambition, une juste ambition, il faut le dire, et elle comprend que devenir la femme de Joseph, ce serait sacrifier l'avenir qui s'ouvre devant elle. Paris, un grand théâtre; il est certain que le jour où un directeur parisien la verra jouer,

il l'engagera, et alors... mieux vaudra qu'elle ne soit pas mariée.

Gaston se levant, prit le pot.

— Et avec cela? demanda le pharmacien.

— Mais c'était tout ce dont Gaston avait besoin; il paya, salua et sortit.

— Qu'est-ce que tu crois que M. Chamontain est venu faire? demanda madame Legrand aussitôt que la porte fut fermée.

— Acheter de la pommade.

— Mon Dieu, que les hommes sont naïfs!

— N'est-il pas tout naturel d'avoir besoin de pommade d'Helmerich quand on a des chiens.

— Il n'en savait seulement pas le nom de la pommade.

— Alors qu'est-il venu faire?

— Prendre des renseignements sur Zyte, dont il est amoureux. Aux quelques mots que nous avons échangés au théâtre, il a senti que j'étais une femme du monde, et il a voulu me faire causer.

— Et ça n'a pas été difficile, dit le pharmacien avec un sourire dans lequel il y avait une timide raillerie.

— On ne me fait pas dire ce que je ne veux pas dire.

— Tu aurais donc quelque chose à dire?

— Rien que ce que j'ai dit.

— Eh bien alors?

— Il sait que Zyte est une honnête fille, et c'est là ce qui va rendre la situation intéressante: nous allons nous amuser.

— Crois-tu qu'ils vont te prendre pour confidente?

— Il me semble que M. Chamontain a commencé, et il faudra bien que Zyte me réponde quand je lui aurai raconté ce que je viens d'apprendre. J'y vais de ce pas.

Au lieu de retourner tout de suite à l'auberge prendre son cheval, Gaston, sans avoir trop conscience de ce qu'il faisait, par hasard, parce que ses pas le portaient sans que sa volonté le dirigeât, avait tourné du côté du théâtre et était arrivé devant l'avenue où les roulottes stationnaient.

C'était alors seulement qu'il s'était dit que ce qu'il faisait là était enfantin et ridicule; un homme de son monde venir tourner autour d'une voiture de saltimbanque.

Cependant il n'était pas parti; ralentissant sa marche, au contraire, il avait cherché à apercevoir Zyte; mais les roulottes étaient closes,

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 25 Nov.', and 'Cours du 3 Dec.'. Rows include 'Fonds d'Etat' and 'Crédit National'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 25 Nov.', and 'Cours du 3 Dec.'. Rows include 'Crédit Foncier'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 25 Nov.', and 'Cours du 3 Dec.'. Rows include 'Ville de Paris'.

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 25 Nov.', and 'Cours du 3 Dec.'. Rows include 'Ville de Paris'.

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Bibliographie

Vient de paraître:

Raymond REY, Professeur de l'Université, Docteur en lettres.

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente: A CAHORS, Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Vient de paraître: EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse au béret bleu...

Roman Basque, 1 vol. Prix: 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS

En vente: A CAHORS, Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Vient de paraître: EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M<sup>lle</sup> Aline Millochau), 1 vol. Prix: 6 fr.

En vente: A CAHORS, Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal La femme et l'enfant, numéro 220, du 1<sup>er</sup> décembre, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs:

L'Evangeliste, M. Paul Coquemard. — Causeries sur l'Education familiale radio-diffusées par la Tour Eiffel: Causerie de M. Aug. Isaac. — La peur de vivre, M. Théodore. — Le Billet

de l'Oncle, Oncle Benjamin. — Carnet de quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Variétés: Le pétrole, Irénée Le Doré. — Pauvre Russie! Le peuple russe défend ses enfants contre le communisme (documents contrôlés), etc. Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Education familiale, l'Economie ménagère et domestique, la Mode, etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.

Administration: 29, Rue de Tournon, Paris (VI<sup>e</sup>). Abonnements: 30 fr. par an. Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

R. C. Seine, N° 88.928 AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle au Public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des Titres désignés ci-dessous:

Obligations 3 0/0, Type 1921, tranche A.

Obligations 6 0/0, Type 1921, tranche A.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IX<sup>e</sup>.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

(Edition du Service d'Hiver au 4 octobre 1927)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 octobre 1927.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 45 pour la France et 7 fr. 20 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13<sup>e</sup>).

VENTE DE CARTES POSTALES Reproductions d'affiches illustrées

La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune:

1<sup>re</sup> Série: Les Châteaux de la Loire.

2<sup>e</sup> Série: Sites et Monuments Célèbres du Réseau d'Orléans.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 15 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII<sup>e</sup>).

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

HIVER 1927-1928

France-Algérie par Port-Vendres TRAINS ET PAQUEBOTS RAPIDES

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes. — Départ de Paris-Quai d'Orsay: 17 h. 14; arrivée à Port-Vendres: 8 h. 33.

Wagon-Lits et voitures directes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Gare); voiture directe 1<sup>re</sup> cl. à couchettes et 2<sup>e</sup> cl. de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Quai Maritime).

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux.

Transbordement direct du train au paquebot

3<sup>e</sup> classe. — Départ de Paris-Quai d'Orsay: 10 h. 19; arrivée à Port-Vendres: 3 h. 9.

Wagon-Restaurant de Paris-Quai d'Orsay à Toulouse.

Pas de transbordement direct.

La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache).

a) Port-Vendres-Alger: Départ de Port-Vendres le dimanche à 10 h.; arrivée à Alger le lendemain à 11 h.

b) Port-Vendres-Oran: Départ de Port-Vendres le lundi à 10 h.; arrivée à Oran le lendemain à 19 h. 30.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-versa.

REPRÉSENTANT

demandé par importante maison papiers emballage et pliage. Demi-gros et détail. Ec. SADLER, Agence Havas, BORDEAUX.

OUVRIÈRES sont dem. pour trav. fac. chez elles. Ecr. MAISON GAMA, JARGEAU (Loiret). Enveloppe timbrée pour réponse.

MACHINES A TRICOTER 1<sup>re</sup> lang. et jauges. Travail assuré. Catal. apprent. gratuits. LA LAINES toutes nuances. Echant. gratis. — LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des:

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit: « Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 14 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'HIVER 1927-28

Large table with multiple columns and rows showing train schedules between Paris, Cahors, Toulouse, and Libos. Includes sections for 'De Paris à Toulouse par Cahors', 'De Toulouse à Paris par Cahors', 'De Cahors à Libos', 'De Libos à Cahors', 'De Cahors à Capdenac', 'De Capdenac à Cahors', 'De Sarlat à Gourdon', and 'De Gourdon à Sarlat'.